



PROTOCOLE SANITAIRE ECOLE DES TROIS COLLINES MOUGINS

A partir du document ministériel

Sarah Lepetitdidier

Table des matières

PRÉAMBULE.....	3
LE RÔLE DES PARENTS	4
LES GESTES BARRIÈRE.....	5
LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX ET MATÉRIELS	6
LES SANITAIRES	7
L'ACCUEIL DES ÉLÈVES	8
LES SALLES DE CLASSES	9
LA GESTION DES CIRCULATIONS.....	11
LA DEMI-PENSION	12
LES RÉCRÉATIONS.....	13
LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES.....	14
LES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES	16
LES PERSONNELS	17
LA PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT	18

PRÉAMBULE

Ce protocole est établi en tenant compte des directives ministérielles, académiques ainsi que de celles de la commune

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Il est adapté à la spécificité de notre école. Il est le plus détaillé possible pour vous permettre d'avoir l'idée la plus précise possible de l'organisation de la journée de votre enfant, de vos devoirs pour son bon déroulement, et de ce qui est mis en place par l'Education Nationale et la commune. Il vous appartient d'en prendre connaissance, et d'appliquer les parties qui vous incombent.

Il est élaboré autour de 5 grands principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'une désinfection des locaux et des matériels
- La formation, l'information, la communication.

Vous trouverez ci-dessous des fiches relatives à différentes thématiques.

Le rôle des parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Il conviendra de respecter les mesures précisées par la commune à savoir :

-le fléchage indiqué au sol

-Le port du masque obligatoire pour l'enfant et le parent qui l'accompagne

-Le respect de la distanciation (1,50m) au moment du dépôt de l'enfant à l'école.

Des heures d'arrivée seront à respecter dans la mesure du possible (cf fiche thématique dédiée). Une FAQ est disponible, vous y trouverez beaucoup de réponses.

MEMENTO / CHECK LIST DU PARENT : FICHE EN ANNEXE 1 JOINT AU PROTOCOLE

1/ Contrôler la température

2/ Pas d'école si l'enfant ou un membre de la famille de l'enfant (qui vit sous le même toit ou bien que l'enfant a vu dans la quinzaine de jours précédent le jour de scolarisation) contracte le virus.

3/ Rappeler quotidiennement les 4 gestes barrière en faisant verbaliser l'enfant (fournir l'affiche) : [cf fiche thématique dédiée pour plus de détails](#)

- Se laver régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

4/ Rappeler de ne pas parler trop près ou toucher un camarade

5/ Fournir à son enfant deux masques (l'enfant vient à l'école équipé d'un masque, il en emmène un autre dans une pochette propre et hermétique de manière à pouvoir changer le 1^{er} masque si besoin)

6/ Vêtir l'enfant avec des tenues simples permettant la pratique sportive, l'habillage et le déshabillage sans l'aide de l'adulte.

7/ Vérifier que l'enfant a tout son matériel : cahier, stylo, feutres d'ardoise, colle, etc. Prévoir également une gourde, la casquette et une boîte de mouchoirs dans le cartable. Aucun matériel ne sera prêté pour éviter la manipulation d'objets.

8 / Respecter les heures et lieux d'entrée et de sortie

Tout retard sera soldé par un retour à la maison.

Les gestes barrière

Les enseignantes porteront un masque en classe, pendant les récréations et pendant les circulations dans le bâtiment. Le port du masque n'est pas obligatoire ni recommandé pour les enfants de primaire **pendant le temps de classe**, mais reste possible si volonté propre ou parentale. Le port du masque est encouragé par la commune. Sa manipulation fera l'objet d'explications à la maison et à l'école.

Avant l'entrée en classe :

- lavage des mains en respectant les distances de sécurité (1 m entre chaque enfant) qui seront matérialisées au sol (plot - tracés à la craie de trait- cerceau...)
- L'entrée en classe se fait directement une fois le lavage des mains fait
- Les portes resteront ouvertes autant que possible pour éviter la manipulation des poignées.

Durant la journée de cours :

- Le lavage de mains est recommandé toutes les deux heures (de préférence à l'eau et au savon pendant 30 secondes) même si l'on porte des gants.
- Les moments : arrivée des enfants - retour de récréation - avant et après le repas - après mouchage, toux, éternuement - après manipulation d'objets - avant de rentrer à la maison.
- Pas de partage de matériel (enseignant- enfant / enfant - enfant).
- Pas de jeux de balles, de partage de jouets, crayons....
- Si nécessaire, le matériel en contact sera désinfecté.
- Echelonner les horaires de présence dans les parties communes (repas, récréation...)
- Privilégier le déplacement de l'enseignant plutôt que du groupe classe si besoin particulier.
- Ventiler les classes (avant l'arrivée des enfants - au moment des récréations, du repas - le soir)

Une information sur le lavage des mains est en lien sur <https://e-bug.eu/#France>. (agrée EN)
C'est un gros dossier de 120 pages de prise de connaissance sur le monde des microbes (Hygiène des mains p. 37).

Les fiches jointes en annexes seront affichées.

Des petites vidéos explicatives pour les enfants :

A propos des gestes barrière

<https://www.youtube.com/watch?v=HUNP81Go6IQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=5Zywu4tSTN4>

A propos de la mise en place du masque

<https://www.youtube.com/watch?v=o-DPOiBA1o>

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Cette rubrique concerne essentiellement les services de la commune. Pour plus de détails, les contacter directement.

Le ménage sera fait dans l'école à 7h tous les matins en mettant en place le protocole d'entretien journalier (toutes les pièces doivent être aérées au moins 15 min et autant que possible dans la journée).

Les sanitaires seront désinfectés :

- après la garderie du matin ;
- après chaque récréation ;
- à 13h45 quand les enfants seront de retour en classe.

A la fin de la garderie du soir, les toilettes sont vérifiées et les poubelles vidées.

Pendant chaque récréation, les pièces devront être aérées, les dossiers de chaise, poignées de porte ou de fenêtres et interrupteurs devront être désinfectés.

Pendant la pause méridienne, une équipe sera en charge de passer dans les classes occupées pour les aérer et les désinfecter.

A la cantine, les agents du CCAS seront en charge de débarrasser les plateaux de la table et de désinfecter avant l'arrivée du 2^{ème} groupe et ainsi de suite pour les autres groupes.

Les sanitaires

TOILETTES ADULTES

- celles en face de la classe de Mmes Perrier et Garcia-Pizon
- celles à côté de la salle des maîtres
- celles en face de la classe de Mme Lepetitdidier
- les 2 toilettes adultes dans le couloir du côté de Mmes Le Moigne et Quentin
- les 2 toilettes adultes dans le couloir entre les classes de Mmes Offret et Soumillac/Bermond.

TOILETTES ENFANTS :

Elles deviennent toutes mixtes et les urinoirs sont condamnés. (des passages échelonnés filles/garçons pourront être mis en place)

Ceci afin d'éviter un trop grand brassage d'élèves.

Les toilettes adultes intérieures ne doivent pas être utilisées par les enfants.

- classe de CM1/CM2 Mme Quentin et CP Mme Le Moigne
 - toilettes des filles sous la cantine
 - condamner un lavabo sur 2 + le petit robinet extérieur
- classe de CM2 SI, CE2/CM1 SI et CM1/CM2 Mme Offret
 - toilettes des garçons qui sont dans la cour
 - condamner les urinoirs
 - condamner un lavabo sur 2
- classe de CP/CE1 SI.
 - toilettes en face de leur classe.
 - condamner un des deux lavabos.
- classe de CE1/CE2 et CP/CE1
 - toilettes des enfants en face de leur classe.
 - en passant par l'atelier à l'arrivée en classe.

Sur le temps périscolaire, cela pourra être adapté par l'équipe d'animation.

Consignes à respecter :

- OUVRIER les fenêtres des toilettes pour aérer le plus possible si faisable.
- VERIFIER à chaque pause (personnel d'entretien et/ou enseignant) :
 - le papier toilette
 - le savon
 - essuie-tout papier (ou séchage à l'air libre)
- VERIFIER que les enfants se lavent bien les mains AVANT et APRES
- VERIFIER qu'un enfant ne va pas aux toilettes si c'est déjà occupé. Privilégier pour cela un passage aux toilettes régulier.

L'accueil des élèves

1 personne de la CDE sera toute la journée à l'école.

Le matin 4 personnes de la mairie seront présentes. Les points d'entrée et de sorties pour la garderie pourront être différents.

Horaires d'entrée à partir du 25 mai et jusqu'au 4 juillet (hors garderie)

CP ET CM2 : entre 8h20 et 8h30

CE1 et CM1 : entre 8h30 et 8h35

CE 2 : entre 8h35 et 8h40

Prise de température à l'arrivée (inférieure à 37°8)

→ prévoir masque et gel pour les personnes qui font l'accueil avec le thermomètre.

A l'arrivée à l'école, les enfants passent immédiatement se laver les mains et entrent en classe.

Si la maîtresse fait l'accueil, les enfants attendent dans la cour devant leur classe et jouent **DANS LE CALME**.

Points d'entrée/sortie à partir du 25 mai :

- les CP, CE1 et CE2 de Mme Perrier par le portail du haut de l'élémentaire.
- les CM2, CM1 et CE2 SI par le portail du bas à côté de la classe de Mme Quentin.

Points d'entrée/sortie à partir du 25 mai

- **portail du bas (à côté de la classe de Mme Quentin, cour de récréation)**
 - vérifier que tout le monde a la clé.
 - les 2 classes de CM1/CM2, CE2-CM1 SI et CM2 SI.
 - pour le lavage des mains, utiliser les toilettes réservées (cf Les sanitaires)
- **portail du haut (celui qui descend directement à l'élémentaire)**
 - penser à laisser les portes ouvertes en bas pour que les enfants aillent directement dans la cour ;
 - prévoir matérialisation d'un sens de circulation si nécessaire ;
 - classes de CP/CE1, CE1/CE2, CP/CE1 SI et CP de Mme Le Moigne.
 - pour le lavage des mains, utiliser les toilettes réservées (cf Les sanitaires)

Le listing des familles est fourni aux personnes en charge de l'accueil aux points

d'entrée.

SI LE PERSONNEL EST SUFFISANT : POSSIBILITE de mettre en place un « DROP and GO » pour éviter la circulation et l'attroupement des parents.

Les salles de classes

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique :

Un passage suffisamment grand devra être prévu pour que chaque enfant puisse rejoindre sa place en étant à plus de 1m50 de ses camarades.

Chaque enfant sera à 1m50 de ses camarades une fois à sa place et au moins à 1m 50 du bureau de l'enseignante.

Ce qui permettrait d'accueillir au maximum 13 élèves pour respecter environ 4m² par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.).

Dans chaque classe, l'accès aux bibliothèques, aux meubles où sont entreposés des jeux ou du matériel communs, sera condamné avec des tables ou autre signalétique / balisage.

Il possédera son matériel personnel qu'il pourra laisser en classe. Il n'y aura aucun partage ou échange de matériel. Les déplacements des élèves seront réduits au maximum.

Si un jeu, un livre ou un matériel de manipulation est prêté à un enfant, il sera entreposé après utilisation dans un coin, où l'accès sera condamné pendant 5 jours, pour être de nouveau rangé (exemple : livre de bibliothèque)

Le travail sur ardoise sera privilégié, puisque l'échange de fichiers ne pourra se faire.

Une attention particulière sera portée par rapport à la manipulation des photocopies.

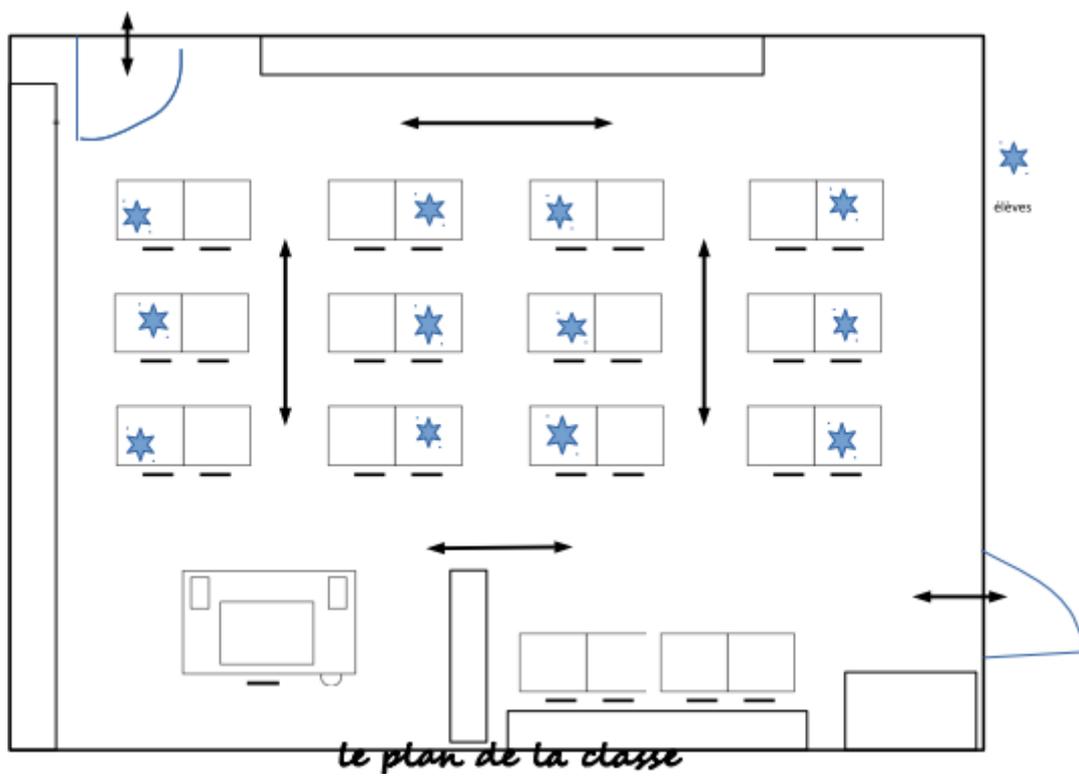
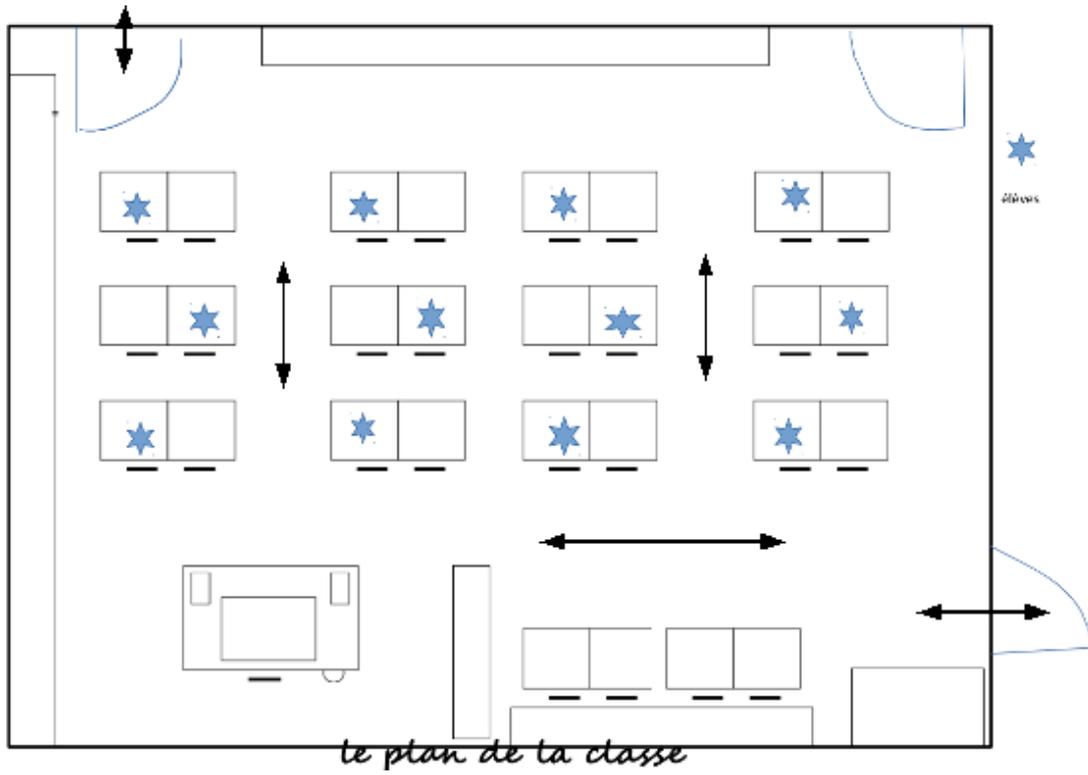
Il sera mis en place un sens de circulation à l'intérieur de la classe matérialisé au sol par craie ou scotch.

Voir propositions de plan page suivante.

QUOTIDIENNEMENT :

- Aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.
- Ouvrir les portes avant l'arrivée et la sortie des élèves.
- Vérification du bon aménagement de la classe dans le respect de la distanciation physique.
- Vérifier la neutralisation des armoires et bibliothèques collectives.
- Veiller à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés ou isolés à l'air libre plusieurs jours.

Propositions de plans types pour l'aménagement de la classe.



La gestion des circulations

Pour ce qui est de la circulation au sein de l'école :

- pour les classes du bas, quel que soit le temps, la cour est privilégiée.
- pour la classe de CP/CE1 SI, privilégier le passage par la cour et par la porte extérieure qui est proche de la classe.

Les classes devront se réguler les unes après les autres.

Il faudra rappeler aux enfants qu'on ne peut entrer dans les toilettes (dans le temps scolaire) que si l'on est sûr d'y être seul. Lors des récréations, les enseignants seront responsables de leur classe, et veilleront au respect des gestes barrières.

Les passages dans les couloirs seront réservés pour l'accès aux toilettes intérieures : ce sont les classes de CE2/CM1, CP/CE1 et CP/CE1 SI qui sont concernées. Pour les autres classes privilégier les toilettes extérieures.

La demi-pension

Cette rubrique concerne essentiellement les services de la commune. Pour plus de détails, les contacter directement.

- Un agent (soit du service affaires scolaire ou du service animation) prendra en charge à la sortie de la classe, un groupe d'enfants du début à la fin de la pause méridienne (nombre à définir en fonction des effectifs)
- Passage aux toilettes et lavage des mains en présence d'un adulte en respectant les distances de sécurité.
- Port du masque sauf pour le temps du repas
- Arrivée devant le réfectoire ou en cour de récréation en tenant les distances de sécurité pour les deux cas.
- Pointage sur la tablette (désinfection après utilisation)
- Les plateaux de chaque enfant et de l'adulte seront déjà sur table.
- Le chef de cuisine servira le plat chaud avant que les enfants rentrent dans le réfectoire.
- Dans le réfectoire, placement des enfants en fonction de l'organisation vue le matin.
- L'agent en charge du groupe mangera en même temps que les enfants et sera chargé de redonner du pain ou des verres d'eau si nécessaire.
- Fin du repas, l'agent sort avec son groupe et passe aux toilettes et au lavage des mains avant d'aller dans la cour.
- Les agents du CCAS seront en charge de débarrasser les plateaux de la table et de désinfecter avant l'arrivée du 2^{ème} groupe et ainsi de suite si plus de 2 groupes.
- Pendant la pause méridienne, une équipe sera en charge de passer dans les classes occupées pour les aérer et les désinfecter. Le repas de ces agents sera pris avant 11h45.
- Une désinfection des sanitaires sera faite dès que les enfants rentreront en classe à 13h30.
- Pas de jeux collectifs et tenir les distances de sécurité dans la cour.

Les récréations

- Le moment des récréations pourra être échelonné selon un planning établi par les enseignants, en fonction du nombre d'enfants présents
- Dans la cour élémentaire ; deux classes opposées peuvent sortir en même temps les enfants éviteront de se rejoindre et n'iront pas ensemble aux toilettes.
- Il y aura deux enseignants en même temps dans la cour de récréation.
- Dans la mesure du possible, des groupes d'âge homogènes seront en récréation en même temps.
- Les enfants auront l'interdiction de pratiquer de jeux de contacts et d'échanges d'objets dans la cour (pas de ballon, d'élastique, de jeux de cartes...)
- Le passage aux toilettes se fera sous la surveillance d'un adulte (enseignant ou personnel de la mairie)
- Prévoir des jeux et activités qui permettent les gestes barrières. L'enfant peut apporter une boîte contenant les jeux désirés ; il y aura interdiction de partager. La boîte sera rapportée à la maison au bout des 2 jours d'accueil à l'école.
- Avant de sortir et de rentrer, faire se laver les mains aux enfants.
- Pour l'entrée en classe sans perdre de vue les distances de sécurité, matérialiser au sol des lignes ou des cerceaux devant chaque classe.

La récréation pourra avoir lieu en classe selon deux possibilités :

- Les enfants pourront apporter un livre, des dessins, des jeux sur cahier et resteront à leur place le temps de la récréation.
- Les récréations peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin des cours (matin et après-midi).

Les activités sportives et culturelles

ACTIVITES SPORTIVES

IMPERATIF : aucun jeu de ballon, ni de contact.

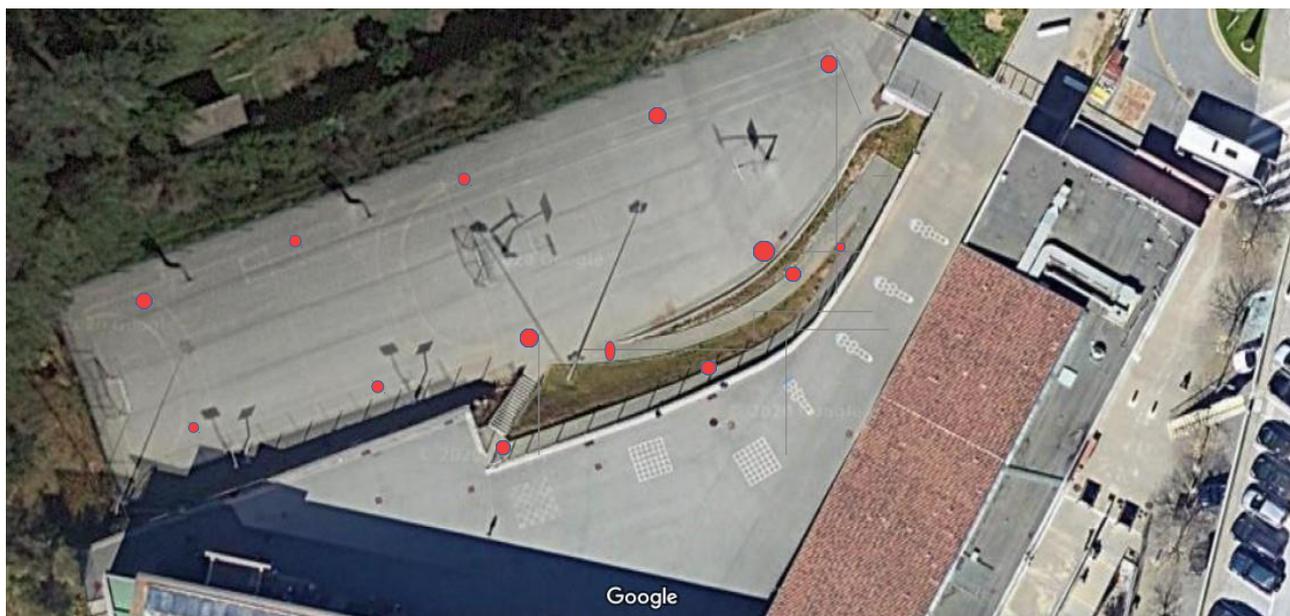
- planning d'utilisation du plateau sportif : prévoir au moins 1 séance / jour par classe d' 1/2 heure au moins pour que toutes les classes puissent passer. Il faudra tenir compte de la chaleur. Dans ce cas-là, il faudra prévoir une utilisation par demi-journée (matin) et donc 1 séance tous les 2 jours (prévenir les parents pour la tenue)

- si les barnums sont mis en place dans la cour, une utilisation de cet espace pourra être intégrée.

- chaque enfant doit avoir sa gourde, une casquette et une tenue confortable.

1. Les parcours sportifs ou de « santé »

- Utilisation du plateau sportif :



- La distanciation

Elargir au maximum le parcours si on compte 10 m de distance entre les enfants et surtout pour éviter l'attente et le risque de rapprochement.

Un parcours de 100m → 10 élèves sur le parcours

Installer des plots ou marquage tous les 10m pour que les élèves visualisent la distance à respecter.

- Le parcours sera matérialisé avec des affiches indiquant ce qu'il faut faire comme pour les parcours santé Etape 1, étape 2,.... Elles seront expliquées en classe. Exemple : slalom, haies,

pas chassés, cloche pieds, en arrière, montée de genoux, talon fesse, foulée bondissante, montée escalier deux par deux,...

Et des panneaux directionnels... Chaque élève démarre à un plot différent.

- Parcours qui permet d'éviter brassage, qui permet de maintenir geste barrière

- Peu de matériel et celui-ci est manipulé par les enseignants.

- Le parcours peut être installé pour la journée.

2. La course longue à allure régulière

Sur le plateau sportif établir une zone de course longue.

Travail sur la régularité, identifier la position des repères visuels par rapport au signal sonore (sifflet). Compter le nombre de plots passés entre deux signaux et conserver l'allure.

3. MARCHÉ ACTIVE SUR PLATEAU SPORTIF

- Distanciation de 5 m entre les élèves. Effectuer un balisage de la zone

4. Les jeux de rôle, devinette, mimes.

A partir d'incitateur (images, sonores,...) ou scénario.

Déterminer une zone par élève, plot, marquage au sol.

Des zones pour les observateurs marquées et espacées.

5. DANSE, EXPRESSION CORPORELLE, GYM DEBOUT, YOGA, ZUMBA

Il y a des sites très bien faits ! https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=Yt0wuk_bOXI&feature=emb_logo

Organisation de battle,...travail sur le rythme, plot musical (« chaise »)

ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

1. La bibliothèque : L'utilisation n'est pas recommandée

Des lectures peuvent être proposées par l'enseignant.

2. Visite virtuelles de musées

Les musées nationaux proposent des visites.

Utilisation de la télé de la garderie en la déplaçant ou utilisation de vidéoprojecteur lorsqu'on en possède un.

Les enseignements spécifiques

1. Écoute musicale, jeux de rythme

Chacun à sa place et sans manipulation d'objets.

2. Chant :

Les enfants se mettent debout devant leur chaise pour maintenir la distance.

3. Arts plastiques

Organiser des activités individuelles, avec du matériel qui sera attribué pour chaque enfant.

Explication collective au tableau pour les consignes.

Pas d'utilisation des ateliers, les enfants restent à la place qui leur a été attribuée.

Le nettoyage du matériel et la désinfection est à effectuer par l'enseignant.

Les personnels

CONSIGNES GENERALES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL (ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT) :

- Application des gestes barrière ;
- port du masque obligatoire ; il peut être retiré lorsque l'enseignant fait cours à plus d'un mètre des élèves.
- ports des gants réservés au personnel médical et celui assurant le nettoyage ;
- Veiller à maintenir la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton.
- Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage,...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail ou prévoir des modalités de désinfection adaptées.
- Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent (stylos compris).
- Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- Échelonner les horaires de présence dans les parties communes et des repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles des maîtres,...).
- Rappeler très régulièrement les consignes.

PERSONNEL ACCUEIL

- Privilégier une séparation physique entre le personnel d'accueil et les visiteurs.

LOCAUX POUR LE PERSONNEL

SALLE DE REUNION / SALLE DES MAITRES

- Utiliser des sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'asseoir face à face
- Nettoyer et désinfecter avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou les désinfecter avant usage (feutres, télécommande).
- Aérer régulièrement ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- Si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée) si cela n'affecte pas les dispositions de la maîtrise du risque incendie.
- Mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers.

BUREAUX

- Aérer les espaces de travail plusieurs fois par jour ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- En bureaux partagés, ne pas se placer en face à face et respecter la distanciation physique.
- Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs ...).

ACCUEIL DE PARENTS

- Privilégier la communication à distance.
- Privilégier l'accueil des familles en extérieur ou espace ouvert en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes).

La procédure de gestion d'un cas suspect

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

- isolement immédiat de l'élève avec un masque FFP1 (chaque école est équipée) dans un lieu permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Cela sera fait dans la salle de garderie sous la surveillance d'un personnel CDE, ou bien devant l'entrée de la classe sous la surveillance de l'enseignant. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale
(**tél du secrétariat du médecin scolaire : 04 93 70 08 10**)
- prise de la température avec un thermomètre sans contact (2 disponibles dans l'école, un dans la salle de garderie maternelle, un dans le bureau de direction)
- appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève et la fratrie le cas échéant en respectant les mesures barrières
- Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet si le médecin traitant le préconise.
- le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés après un temps de latence de quelques heures
- poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif :

- Informer les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement. Ces dernières définiront les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts ainsi que des modalités d'éviction éventuelles (quatorzaine, fermeture de classe, fermeture d'école ...)
- Une information sera donnée aux personnels et aux parents d'élèves ayant pu être en contact sera fait par l'enseignant ou la direction, soit par mail, soit par téléphone.
- Le nettoyage minutieux et la désinfection des locaux occupés ainsi que des objets en contact dans les 48h précédent l'isolement sera effectué.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après l'avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme COVID-19 ou du médecin de l'Éducation Nationale.

Les mêmes mesures seront appliquées en cas de signes évocateurs chez un adulte.